

Dépistage rapide de la COVID-19

Programme pour les écoles

Renseignements pour les parents, les élèves et le personnel scolaire

Le dépistage rapide dans les écoles

Le programme de test de dépistage rapide sera offert dans un plus grand nombre d'écoles et de régions. Le dépistage des élèves et du personnel permet d'identifier rapidement les personnes ne présentant aucun symptôme, mais qui sont peut-être atteintes de la COVID-19.

Ainsi, les élèves et le personnel pourront être mis en isolement plus tôt, ce qui contribuera à réduire la propagation du coronavirus.

Avec les mesures sanitaires déjà en place dans les écoles, le dépistage rapide de la COVID-19 est un autre moyen d'assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Les écoles seront sélectionnées en fonction de divers facteurs, notamment la prévalence des cas de COVID-19 dans une école ou une communauté.

Consentement

Il n'y a aucune obligation de se faire tester. Avant de subir un test, il faut signer un formulaire de consentement.

Les étapes à suivre

Si votre école participe au programme, on vous informera des dates où une équipe de professionnels de la santé sera sur place pour administrer les tests aux personnes qui ne présentent aucun symptôme et qui ne sont pas un contact étroit d'un cas confirmé. Les personnes qui sont déjà en isolement ou en quarantaine ne peuvent pas passer ce test.

Les tests de dépistage rapide peuvent être offerts à l'école à deux reprises, à environ une semaine d'intervalle. Cela peut permettre d'identifier un plus grand nombre de personnes qui doivent être mises en isolement dès que possible.

Subir un test rapide

Pour prélever l'échantillon, le professionnel de la santé insèrera un écouvillon dans le nez seulement. L'écouvillon sera ensuite testé afin de déterminer si la personne pourrait être atteinte de la COVID-19.

Le test rapide avec prélèvement nasal est, de façon générale, moins désagréable et irritant que le test nasopharyngé effectué dans les centres de dépistage de Alberta Health Services (AHS).

Les élèves et le personnel scolaire retourneront en classe en attendant leurs résultats.

Les résultats

Résultats négatifs

Aucune notification ne sera envoyée si le résultat au test rapide est négatif.

Un résultat négatif ne représente pas une certitude que la personne n'a pas été infectée par la COVID-19 ni qu'elle ne le sera pas plus tard.

Les élèves et le personnel scolaire doivent continuer à respecter en tout temps les mesures de santé publique (ex. : distanciation physique, port du masque, cohortes, lavage régulier des mains).

Résultats positifs

Tout élève recevant un résultat positif sera isolé de façon sécuritaire en attendant que ses parents ou tuteurs viennent le chercher.

Si un membre du personnel reçoit un résultat positif, il devra alors s'isoler de façon sécuritaire jusqu'à ce qu'il quitte l'école.

Un résultat positif au test rapide **ne confirme pas** que la personne a bel et bien la COVID-19. Seul un test de laboratoire plus précis, effectué par [un centre de dépistage de Alberta Health Services](#) (en anglais seulement), peut confirmer une infection par la COVID-19.

Toutefois, toute personne ayant reçu un résultat positif au test rapide doit s'isoler pendant 10 jours à partir de la date du test, à moins d'obtenir un résultat négatif à un test de laboratoire effectué par AHS.

Le personnel et les élèves ayant reçu un résultat positif au test rapide doivent subir dès que possible un test de dépistage de la COVID-19. Pour prendre rendez-vous, consultez www.ahs.ca/covid (en anglais seulement) ou composez le 811.

Contacts étroits

Les personnes qui ont eu un contact étroit avec un élève ou un membre du personnel ayant reçu un résultat positif au test rapide n'ont pas à s'isoler tant que le résultat positif n'a pas été confirmé par un test de laboratoire effectué par AHS.

Test positif antérieur

Les personnes ayant obtenu un résultat positif à la COVID-19 au cours des 90 derniers jours **ne devraient pas** subir un test de dépistage rapide. En effet, même si elles se sont remises de la COVID-19 et ne sont plus contagieuses, certaines personnes peuvent obtenir un résultat positif à un test rapide.

Ne retenez pas le formulaire de consentement si votre enfant a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 dans les 90 derniers jours.

La COVID-19 et ses variants

Seuls les tests de laboratoire effectués par AHS peuvent confirmer si une personne est infectée par la COVID-19 et s'il s'agit d'un variant préoccupant.

La précision des tests rapides

Les tests de dépistage rapide ne sont pas aussi précis que les tests de laboratoire effectués par AHS.

Il y a une faible probabilité qu'une personne ne présentant aucun symptôme reçoive un résultat « faux positif » à un test rapide. Ainsi, tout résultat positif à un test rapide doit être confirmé par un test de laboratoire effectué par AHS.

Toutefois, la probabilité qu'une personne ne présentant aucun symptôme reçoive un résultat « faux négatif » est beaucoup plus élevée. Pour cette raison, un résultat négatif à un test rapide ne signifie pas que la personne n'est pas infectée ou qu'elle ne pourrait pas le devenir.

Questions?

Si vous avez des questions sur ce programme de dépistage rapide en milieu scolaire, écrivez à EDC.SchoolRapidTesting@gov.ab.ca (en anglais seulement).

Pour des renseignements à jour sur la COVID-19, consultez www.ahs.ca/covid.